



*La Cour vient de se retirer.....*

(Page 351).

LIVRAISON 41.

C. I.



— Oui, Lucie, si vraiment il y a une justice, l'innocence d'Alfred sera prouvée demain.....

— Il reviendra enfin à la maison et nous fêterons Noël ensemble, oubliant ainsi dans notre joie reconquise tout ce que nous avons souffert.....

Le petit Pierre, qui avait entendu les dernières paroles de sa mère, appuya ses petites mains à sa taille et la regardant avec des yeux brillants de joie, il demanda :

— Papa revient vraiment ? Il jouera encore avec Jeanne et avec moi..... ?

La jeune femme caressa tendrement la petite tête de l'enfant.

— Oui, chéri, papa reviendra et nous serons encore heureux.

— Et tu ne pleureras plus, maman ?

— Non, mon trésor.....

La petite Jeanne, elle aussi, était venue dans la salle, elle s'approcha de son frère, tout en regardant affectueusement la maman.

Tout l'amour de ces petits êtres montait vers le cœur de la malheureuse femme.

Mathieu observait attentivement sa belle-sœur.

Elle semblait tranquille et sûre d'elle, comme si elle n'avait pas le moindre doute quant à l'issue du procès.

Elle devait se sentir sûre du triomphe de la vérité et de la justice, car s'il en avait été autrement, si dans son esprit, avaient subsisté des doutes, elle n'aurait pu parler avec tant d'assurance, elle n'aurait pas fait ces joyeux projets pour Noël.

Il semblait qu'elle n'éprouvât plus aucune angoisse pour la terrible épreuve qui restait à surmonter.

Mathieu admirait son calme ; il se disait que c'était le grand amour qu'elle éprouvait pour son mari qui lui donnait une telle force d'âme.

Lui-même ne se sentait pas capable d'une telle sérénité d'esprit.....

Il était, au contraire, très agité, son anxiété augmentait d'heure en heure et il ne pouvait réussir à partager la confiance de Lucie.

Mais il savait aussi quelque chose que la jeune femme ignorait.

Depuis qu'il était allé pour la première fois à l'ambassade allemande pour y voir Schwartzkoppen, et en avait rapporté l'espoir que l'attaché militaire pourrait témoigner de l'innocence absolue de son frère, il avait appris, la mort dans l'âme, que les autorités militaires allemandes lui avaient défendu de paraître au procès Dreyfus pour témoigner de l'innocence de l'accusé.

Mathieu n'eut pas le courage de dire cela à la pauvre Lucie ; il craignait d'enlever à la malheureuse sa confiance et ses espérances.

Que faire maintenant ? Comment trouver des preuves ? L'accusateur d'Alfred c'était l'Etat, c'est-à-dire une machine privée de cœur et de sentiments, de plus, l'Etat était représenté dans cette occurrence par le commandant du Paty, un homme que l'on pouvait considérer comme un ennemi personnel de l'accusé.

En pensant à cet homme, l'inquiétude de Mathieu augmentait. Le commandant avait démontré en toute occasion et même dans les interrogatoires, qu'il était très loin d'être bien disposé envers Alfred. On ne pouvait pas se faire d'illusions à ce sujet. Du Paty serait un accusateur cynique et sans pitié.....

Et ceux qui devaient prononcer le verdict étaient influencés par les généraux Mercier et Boisdeffre qui, exaspérés de l'effet produit par la divulgation de la trahison voulaient à tout prix la condamnation de l'inculpé. Les officiers qui seraient des juges, en cette occasion, étaient

soumis aux désirs et aux ordres de leurs supérieurs.

Puisque le public avait appris que le crime avait été commis par un officier de leur Etat-Major, il importait qu'un coupable fut puni.

Dreyfus avait été choisi pour être ce coupable.....

On aurait peut-être pu conserver quelque espoir si l'affaire était restée ignorée du public. Mais à présent que tous les journaux avaient crié à l'infâmie, à la trahison, il fallait à tout prix rasséréner les esprits en condamnant le traître !

Ces amères réflexions troublaient profondément l'âme de Mathieu Dreyfus qui ne pouvait penser avec calme au procès qui devait avoir lieu le lendemain.

Son cœur se brisait en écoutant Lucie bâtir des châteaux en Espagne en parlant aux deux petits du retour de leur papa.

Enfin, l'heure arriva où les enfants devaient aller se coucher.

Le petit Pierre pria son oncle de les accompagner.

— Il faut que tu dise les prières avec nous, afin que papa revienne bien vite, dit l'enfant.

Les regards de Mathieu et de Lucie se croisèrent et chacun devina l'épouvantable angoisse qui étreignait le cœur de l'autre.

Lucie s'efforça de sourire.

— Papa reviendra, dit-elle d'une voix calme, mais au fond de laquelle, cette fois, Mathieu sentit passer un frémissement.

Elle récita avec les enfants les prières du soir, puis quand ce fut fini, elle ajouta :

— Notre Père, qui êtes aux Cieux, aidez-nous et faites en sorte que notre papa revienne vite !..

Le petit Pierre, les mains jointes, les yeux levés au ciel, répéta :

— Oui, mon Dieu, fais revenir papa bien vite... Nous ne pouvons plus attendre !

Lucie et Mathieu, très émus, se regardèrent encore par-dessus la tête des bambins.

La jeune femme serra encore plus fort l'une contre l'autre ses mains qu'elle avait jointes, et avec un soupir qui venait du plus profond de son cœur, elle ajouta :

— Exaucez ma prière, et celle de mes enfants, ô mon Dieu !...

— Mon Dieu, ne nous abandonnez pas ! murmura Mathieu.

Un silence passa. Les enfants eux-mêmes, se taisaient ; leurs petits cœurs sentaient peser l'angoisse qui étreignait les grands.

La jeune femme se pencha, les caressa, les embrassa, puis elle leur dit :

— Dormez bien, mes chéris... Demain, nous serons tous heureux !...

Elle retourna dans le salon, accompagnée de Mathieu.

— Il est tard, je dois m'en aller, Lucie, dit le jeune homme. Toi, aussi, du reste, tu as besoin de repos...

Lucie l'interrompit et, le fixant dans les yeux, elle lui dit sur un ton suppliant :

— Non, ne t'en vas pas, Mathieu, reste près de moi...

Mathieu la regarda un instant, cherchant à lire dans sa pensée :

— N'as-tu pas le courage de rester seule, Lucie ?

— Non, Mathieu... Nous avons encore devant nous une longue nuit et je ne pourrai certainement pas dormir... Demain, le destin d'Alfred et le nôtre sera fixé... Quoique je nourrisse les plus vives espérances, même la certitude, d'une heureuse issue, je sens que, cette nuit, Alfred ne dormira pas et je veux veiller avec lui par la pen-

sée... Je crois en une union secrète et mystérieuse des cœurs, une union qui supprime les distances et réunit les êtres qui s'aiment... Je voudrais, pendant cette nuit, avoir la puissance de donner à Alfred la force, le calme et la sérénité nécessaires pour la lutte de demain. Oui, je veux veiller, Mathieu et, puisque en ces jours difficiles, tu es toujours resté près de moi et tu m'as toujours montré ton affection et ta fidélité, je t'en prie reste avec moi cette nuit...

— Je reste, Lucie.

Ils s'installèrent devant la cheminée. La jeune femme attisa le feu en y ajoutant quelques bûches ; puis elle alluma le samovar.

Un sourire nostalgique errait sur sa bouche et tandis que son regard vaguait dans le lointain, elle dit en soupirant :

— Si je pouvais me trouver encore ici, avec Alfred. J'oublierai tout... tout et plus rien ne resterait dans mon cœur de ce que j'ai souffert... du déchirement de ces terribles semaines !

— Je serais heureux, moi aussi, et ma plus grande joie sera de vous revoir ensemble.

— Demain, sans doute...

— Espérons-le !

Quand le thé fut prêt, Lucie remplit les tasses et en tendit une à son beau-frère ; elle paraissait redevenue tranquille et calme.

Mathieu la considérait avec attention, son regard était inquiet et interrogateur.

— Demain, si le public est admis dans la salle du procès, voudrais-tu y assister aussi, Lucie ?

Elle leva sur lui des yeux étonnés et dit :

— Mais bien entendu, Mathieu !

— Ta présence suscitera beaucoup de curiosités, Lu-

cie, tu peux facilement t'imaginer que le public fixera tous ses regards sur toi et peut-être même tentera-t-on de t'offenser...

— Cela m'importe peu ; je n'ai qu'un désir : celui de me trouver près d'Alfred en ces heures difficiles... Il verra que je suis près de lui et en me voyant il aura la certitude de ma fidélité et de la foi absolue en lui...

Le ton décidé de la jeune femme, l'expression de son visage ne laissent aucun doute sur sa résolution. Il aurait été vain de chercher à la dissuader, parce que son amour pour Alfred était l'unique mobile de ses décisions. Ils décidèrent donc de se rendre ensemble à la prison le lendemain.

#### CHAPITRE XLIV

### UN NOUVEL ACTE D'ACCUSATION

— Ainsi, vous pensez qu'il est possible qu'Alfred Dreyfus soit acquitté ?

Du Paty était assis devant son secrétaire, dans son bureau de l'Etat-Major. Il répondit par un signe affirmatif à la question que le colonel Henry venait de lui poser.

— L'accusation doit forcément tomber d'elle-même, dit-il ensuite. Le document que nous avons en mains n'est pas plus concluant qu'un papier jeté au panier...

— Pourquoi ?

— Vous savez bien que l'expert en écriture a déclaré que ce document n'a pas été écrit de la main de l'inculpé...

— Et les autres preuves ?

— Nous n'en avons pas d'autres...

Le colonel Henry tira de la poche de son dolman une feuille de papier pliée et la posant sur la table, devant le commandant, il demanda :

— Voyez donc ceci... Qu'en dites-vous ?

Du Paty déplia la feuille et se mit à lire :

— « *Cher ami, je suis très contrarié de devoir partir sans vous revoir... Dans une huitaine de jours je serai de retour. Je vous adresse ci-inclus douze plans que Dreyfus m'a remis pour vous...* »

Le commandant laissa tomber sur la table la main qui tenait la lettre et, regardant fixement le colonel, il demanda :

— D'où vient ceci ?

— Comme l'autre !... De la corbeille à papiers de l'attaché militaire Schwartzkoppen !... Vous pouvez vous rendre compte de ce que j'ai soigneusement recollé les morceaux de la feuille déchirée...

Du Paty bondit sur ses pieds :

— Bravo ! s'exclama-t-il. Maintenant, la culpabilité de Dreyfus est évidente !

Henry fit de la tête un signe affirmatif et répondit :

— Certainement, comme vous le voyez, le papier porte dans l'angle le blason italien et la lettre a certainement été écrite par l'attaché militaire à l'ambassade italienne.

— Mais...

— Quoi... Mais ?

— Le colonel Schwartzkoppen a donné au ministre de la Guerre sa parole d'honneur de ce qu'il ne connais-

sait pas Alfred Dreyfus et qu'il ne lui avait jamais acheté aucun document que ce soit....

— Mais la lettre dit clairement que Dreyfus remettait les documents à l'attaché militaire italien afin que ce dernier les fasse parvenir à l'attaché allemand.

— Mais...

— Encore un mais... ?

— Oui ! L'attaché militaire italien a, lui aussi, affirmé qu'il ne connaissait pas Dreyfus et il en a donné sa parole d'honneur également...

Le colonel Henry fit de la main un geste très significatif.

— Quelle valeur ont toutes ces paroles d'honneur ? murmura-t-il. Elles ne coûtent pas cher et ne laissent point de traces... Les attachés font cela pour ne pas avouer qu'ils se mêlent d'espionnage.

Du Paty réfléchit. Il se disait que, s'il n'était pas possible d'ajouter une nouvelle preuve à celle qu'il possédait dans le dossier, laquelle n'avait, en réalité, aucune valeur, le procès se terminerait par un acquittement.

Alors...

Par la pensée, il revoyait Lucie...

Alors... Il aurait dû renoncer à tous ses projets ? D'autre part, la voix de sa conscience s'était finalement réveillée en lui et il ne pouvait pas y rester entièrement indifférent.

De jour en jour s'était affirmée en lui la conviction de ce que le capitaine Dreyfus était innocent...

Mais, à présent, cette lettre...

Ce n'était plus une hypothèse, cela... C'était une preuve !

Il s'y trouvait écrit en toutes lettres :

*« Je vous adresse ci-inclus douze plans que Dreyfus m'a remis pour vous... »*

Done, c'était vrai !... Dreyfus était un traître et il n'y avait plus à craindre de remords de conscience en le faisant condamner... Au contraire... Ce serait faire œuvre de patriotisme !

Du Paty replia la lettre.

— Je vais aller immédiatement trouver le président du Tribunal, dit-il, et je lui montrerai ce document...

Henry l'interrompit :

— Non, mon cher collègue...

— Pourquoi non ?

— On peut faire mieux !... Attendons le procès, attendons que la Cour siège et, alors, présentons cette lettre...

Etonné le commandant regarda son collègue avec un air interrogateur.

— Pour quelle raison, voulez-vous attendre jusqu'à là ? demanda-t-il.

— Je crains, répondit Henry, que le procès traîne d'une façon lamentable si vous procédez autrement... On formulera de nouveaux questionnaires à adresser aux attachés des ambassades étrangères et il se passera plusieurs jours avant que l'on reçoive une réponse... Non... Il vaut mieux agir comme je vous le conseille... Je vous assure que c'est beaucoup mieux !

— Peut-être avez-vous raison... Quoique ce système soit contraire aux règles habituelles, je ferai comme vous le dites...

— Du reste, à présent, il serait trop tard pour toucher le président à temps...

Du Paty regarda sa montre :

— C'est vrai... Nous avons juste le temps de nous rendre au Cherche-Midi...

Il fit le geste de mettre la lettre dans sa poche, mais Henry le pria de la lui rendre.

— Je préfère mettre cette pièce dans une enveloppe cachetée...

— Pourquoi ces précautions ?

— Dans le cas où nous ne réussirions pas à être admis dans la salle des délibérations et où nous serions forcés de la faire remettre par un planton...

## CHAPITRE XLV

### ENFIN !...

Le 19 décembre 1894.

Forzinetti traversa le couloir qui menait à la cellule du capitaine Dreyfus et s'arrêta devant la porte.

Il était suivi d'un sergent et de deux soldats, baïonnette au canon.

L'un des soldats tenait sur le bras un uniforme de capitaine.

Les sentinelles qui se trouvaient devant la cellule saluèrent. L'officier leur ordonna de se retirer et dit au sergent :

— Ouvrez cette porte...

Au bruit de la clé tournant dans la serrure et de la porte qui grinçait sur ses gonds, Alfred Dreyfus qui était assis sur le bord du lit, se dressa.

Forzinetti s'approcha et lui tendit la main.

— C'est aujourd'hui le dix-neuf ! lui dit-il.

— Je le sais... C'est le jour que j'attendais avec tant d'impatience !... Aujourd'hui, enfin, tombera la terrible accusation qui m'accable et mon innocence sera prouvée.

— Enfin !....

Forzinetti le considérait avec un air étonné.

Quel changement était survenu dans la personne de son prisonnier depuis le jour où il l'avait vu pour la dernière fois !

C'était alors un être brisé par le malheur, un pauvre être dans un état pitoyable, désespéré, anéanti !

Tandis qu'aujourd'hui !

Son visage, quoique toujours très pâle et sur lequel s'imprimaient les traces des souffrances subies durant ces semaines de captivité, avait perdu son expression d'avilissement et de découragement, et s'était animé d'une expression d'énergie, de tranquillité d'âme, que seule peut donner l'absolue sûreté de soi-même.

— Oui, c'est aujourd'hui... Mais, dites-moi, capitaine, n'éprouvez-vous aucune angoisse quant à l'issue de ce procès ?

Alfred Dreyfus sourit et répondit :

— Pourquoi de l'angoisse ?... Que devrai-je craindre ?... Certainement, il y aura une discussion très vive, je devrai me défendre, lutter, mais je possède la meilleure des armes pour cette lutte, puisque ma conscience est pure... Je crois en l'équité des juges, j'ai confiance... On doit m'absoudre et l'on m'absoudra !

Forzinetti détourna la tête.

S'adressant au soldat qui avait apporté l'uniforme, il ordonna :

— Déposez votre arme et aidez le capitaine à s'habiller...

Aidé du soldat, Alfred Dreyfus commença à se vêtir. Après qu'il eut attaché son ceinturon, il semblait chercher quelque chose. Puis il tendit la main vers le soldat en disant :

— Où est mon épée ?

Mais, presque aussitôt, il sourit, hocha la tête et murmura :

— C'est vrai, j'oubliais que, pour le moment, je suis encore un prisonnier et que je ne puis porter d'armes.

Puis, il se tourna vers Forzinetti :

— Dîtes-moi, le public serait-il admis au procès ?

— Vous préféreriez qu'il ne fut pas admis ?

— Non, puisque je n'ai rien à craindre ; je préférerais au contraire, que le débat soit public pour deux raisons, d'abord et avant tout parce que ma femme viendrait certainement et que je pourrai la voir...

Forzinetti l'interrompit :

— Vous vous sentiriez plus tranquille si votre femme était présente ?

— Oui, parce que de savoir près de moi l'être qui m'est le plus cher au monde me donnerait du courage...

— Et quel est le second motif qui vous fait préférer la publicité des débats ?

— C'est que de cette façon tout le monde pourra se convaincre de mon innocence en écoutant ma défense. Je voudrais que la France entière soit témoin de ce procès et du verdict qui me rendra l'honneur, que le monde entier soit témoin de ma réhabilitation...

Forzinetti était accablé ; il se disait à part soi :

— Pauvre malheureux !... Il est plein de confiance !.. La conscience des on innocence le rend sûr de l'issue de ce procès !.. Il a confiance en la justice, mais moi j'ai un mauvais pressentiment !.. Je crains qu'il ne s'agisse point de justice ou d'injustice dans ce procès mais que

l'on veuille uniquement donner satisfaction à la population, indignée par la trahison, en lui jetant une victime...

Le commandant ne dit naturellement pas un mot de tout cela et il tendit la main au prisonnier :

— Mon cher capitaine, lui dit-il, soyez persuadé de ce que tous mes vœux vous accompagnent...

Et il lui serra fortement la main.

Alfred Dreyfus retint un instant dans la sienne la main du vieil officier et, posant sur lui un regard plein de reconnaissance, il lui dit :

— Avant de quitter cette cellule, permettez-moi, commandant, de vous remercier vivement de tout ce que vous avez fait pour moi... Quand tous, hors ma famille, tous étaient contre moi, vous seul m'avez montré de l'amitié... J'étais désespéré, accablé et vous êtes venu me redonner confiance et courage... C'est à vous, à votre bienveillance, que je dois d'avoir pu supporter cette horrible captivité... Je vous remercie et, de toute ma vie, je n'oublierai la gratitude que je vous dois...

Forzinetti hocha la tête.

— Mon cher ami, c'est ma conscience qui m'a induit à vous témoigner que je prenais part à votre peine et que j'aurais voulu vous soulager... Je n'ai fait que mon devoir...

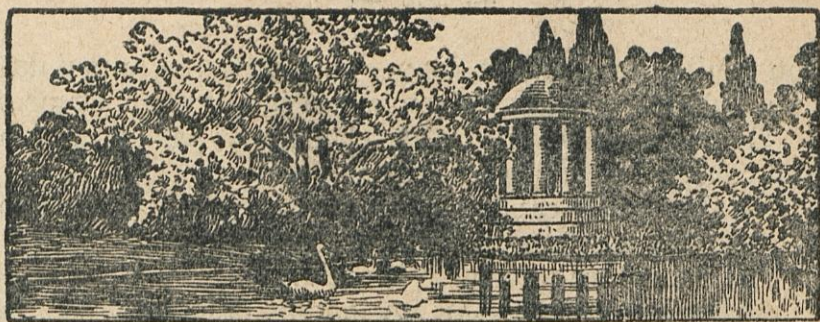
Les deux hommes se serrèrent encore une fois la main, puis Forzinetti dit :

— Il est temps. Allons !

Alfred Dreyfus tourna encore une fois les yeux vers la cellule, comme pour un adieu.

Le temps qu'il avait passé entre ces murs avait été terrible, mais maintenant c'était fini !

Il allait rentrer chez lui, il retrouverait les siens... Il sourit de joie à la pensée de la joie qui l'attendait et, l'âme pleine d'espoir il se dirigea vers la salle où le procès devait avoir lieu.



## CHAPITRE XLVI

### COUR MARTIALE

Le Ministre de la Guerre avait ordonné que le procès Alfred Dreyfus aurait lieu à la prison du Cherche-Midi.

La salle du tribunal était une pièce de médiocres dimensions, aux parois nues et froides, peintes en gris.

D'un côté se trouvait le banc des jurés. La table du Tribunal était couverte d'un tapis vert et, derrière cette table était suspendu un crucifix.

Dans les couloirs s'était groupé le public qui espérait être admis dans la salle, mais les portes étaient encore fermées ; il n'avait pas encore été décidé si l'audience serait publique ou à huis clos.

Des officiers, au visage grave, à l'expression préoccupée, arrivèrent et pénétrèrent les premiers dans la salle.

Puis, ce fut l'avocat Demange, qui avait endossé sa toge.

Il s'avança tranquillement dans les couloirs, regardant de côté et d'autre, observant la foule qui discutait avec animation, cherchant à cueillir au vol quelques bribes des discours, souriant en entendant les imprécations qui de tous côtés, surgissaient contre l'accusé.

Oui, il souriait en pensant que ceux-là même qui étaient les plus acharnés contre lui parce qu'ils le considéraient comme un traître et éprouvaient pour lui tout le mépris et toute la haine dont ils étaient capables, l'acclameraient avant peu, quand le verdict aurait solennellement reconnu son innocence.

L'avocat entra dans la salle.

Il était à peine assis devant la table préparée pour lui et il ouvrait ses dossiers, quand la porte fut ouverte par un huissier qui annonça :

— Messieurs, la Cour !

Sept officiers en grande tenue s'avancèrent.

Le président était un colonel, tandis que ses assesseurs étaient de jeunes lieutenants.

Les jurés entrèrent à leur tour et gagnèrent leurs places respectives. Les témoins, parmi lesquels se trouvaient du Paty, Esterhazy et Henry firent de même ; les généraux Mercier et Boisdeffre prirent place dans les fauteuils qui leur avaient été réservés.

Alfred Dreyfus, pendant ce temps, était gardé à vue dans une pièce voisine.

Le président prit la parole :

— Avant que commence ce procès, dit-il, j'ai à vous demander si l'audience doit avoir lieu devant en public ou à huis clos...

Ce disant, il adressait un regard interrogateur au Ministre.

Le général Mercier devait déjà avoir préparé sa réponse à cette question, car il répondit tout de suite :

— L'audience aura lieu à huis clos...

Demange se leva :

— Sur ce point, mon Général, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas à vous de prendre une décision... Cette question doit être discutée entre les juges et le dé-

fenseur. Quant à moi, je demande que la séance soit publique.

Le général Mercier lança à l'homme de loi un regard furieux ; il ne daigna pas lui répondre directement, mais se tournant vers les juges, il dit :

— Que Messieurs les Juges veuillent donc décider...

Les juges s'entrecroisèrent, échangèrent quelques mots, puis le président déclara :

— Nous ordonnons le huis clos...

Le ministre sourit avec un air satisfait.

Demange bondit.

— Je proteste ! s'écria-t-il, le général Mercier a ouvertement influencé les juges.

Mercier fixa sur le défenseur un regard méprisant et dit en appuyant sur les mots :

— Monsieur l'avocat, à votre place, je me tairais... Vous savez très bien que, dans cette enceinte, vous êtes à peine toléré en qualité de défenseur de l'accusé... Vous n'ignorez certainement pas que les juges d'un tribunal militaire ont le droit de récuser un avocat civil... Il nous est encore loisible, actuellement, de le faire...

Demange se mordit les lèvres.

Ce que le ministre venait de dire était parfaitement exact. Il avait la loi pour lui et les juges pouvaient le récuser.

Il ne pouvait donc pas contester les décisions du général.

Et il n'était aussi que trop évident que les juges ne feraient que se conformer aux ordres de Mercier. Ce procès allait donc n'être qu'une odieuse comédie !

Cependant, comme l'avocat avait fermement décidé de défendre Alfred Dreyfus, il voulait accomplir la tâche qu'il s'était imposée... Peut-être pourrait-il encore réussir. De toute façon, il tenait à faire tous ses efforts quoi

qu'il prévit que l'accusé serait condamné de toute façon...

Malgré l'indignation qu'il éprouvait, il se maîtrisa et se tut.

Un maréchal des logis fut chargé d'annoncer au public qui se pressait derrière les portes que le procès aurait lieu à huis clos.

Aussitôt, de véhémentes protestations s'élevèrent de tous côtés.

Alors, les gardes menacèrent d'arrêter les manifestants et leur intimèrent l'ordre de se retirer. Peu à peu, la rumeur s'affaiblit et le silence se rétablit.

Enfin, le président donna l'ordre de faire entrer l'inculpé.

Quelques instants après, le capitaine fit son entrée encadré par deux soldats.

D'un pas ferme, il se dirigea vers sa place, saluant les juges et ses collègues.

Personne ne lui rendit son salut. On ne l'honora même pas d'un regard ; certains même détournèrent la tête avec un air méprisant.

Alors Maître Demange se leva et alla vers lui ; il lui serra la main avec cordialité, puis le conduisit lui-même au banc des accusés qui se trouvait à côté de la table des défenseurs.

Les soldats, baïonnette au canon, se placèrent derrière lui.

Quelques minutes s'écoulèrent dans un pénible silence.

L'avocat se disait à part soi :

— Ceci est la pause qui précède le lever du rideau et le début de cette ignoble farce !

Le président toussa légèrement et commença :

— Vous êtes bien Alfred Dreyfus, capitaine au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, attaché à l'Etat-Major, né le 10 octo-

bre 1859 à Mulhouse en Alsace, marié... ?

— Oui...

Le président écarta de la main le dossier qu'il venait de regarder et fixa sur Alfred Dreyfus un regard pénétrant et reprit sur un ton indifférent :

— Avant de commencer les débats, je crois nécessaire de vous inviter à avouer votre culpabilité... Il vous sera tenu compte de votre sincérité...

— Je n'ai rien à avouer, répondit Dreyfus. Je suis innocent !....

De la même voix monotone, le président insista :

— Une confession entière vous vaudrait l'indulgence et la bienveillance de vos juges et l'on diminuerait votre peine...

— Je n'ai besoin ni d'indulgence, ni de bienveillance, déclara Dreyfus avec fermeté. Je ne demande pas autre chose que la justice !

Le président se tourna vers du Paty et lui dit :

— Je vous prie de bien vouloir lire l'acte d'accusation dressé contre le capitaine Dreyfus.

Le commandant se leva et s'approcha des juges. Il regarda un instant autour de lui, comme pour rassembler ses idées, puis il commença :

— Le capitaine Dreyfus est accusé de haute trahison, c'est-à-dire d'avoir vendu à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne des documents secrets de grande importance... L'enquête a démontré le bien-fondé de cette accusation...

Demange l'interrompit :

— Sur quoi vous basez-vous pour dire que l'enquête a démontré le bien fondé de cette accusation... ?

— L'attitude de l'accusé montre clairement qu'il se sent coupable !

Demange éclata de rire :

— Disposez-vous encore de quelques autres preuves aussi ridicules ? s'exclama-t-il.

Du Paty aurait voulu répondre, mais l'avocat ne lui en laissa pas le temps.

— Vous considérez comme la preuve d'une faute, le désespoir d'un accusé auquel est injustement reproché le plus infâme des délits ? Et c'est sans doute une nouvelle preuve de sa culpabilité que le fait que, pendant des semaines et des semaines, il n'a pas fait autre chose que de se proclamer innocent ?

Le président intervint à son tour :

— Je suis contraint, monsieur l'avocat, dit-il, de vous prier de ne pas interrompre l'accusateur... Vous pourrez dire tout ce que vous voudrez quand je vous aurai donné la parole...

Puis il se tourna vers du Paty et prononça :

— Continuez, commandant...

Le commandant reprit :

— La découverte d'un certain document nous a donné une nouvelle preuve contre Dreyfus...

Aussitôt, Demange s'écria :

— Je demande la parole :

— Soit, parlez, concéda le président.

L'avocat se mit à parler d'une voix sonore, en détaillant tous les mots :

— Messieurs !.. Les déclarations du commandant du Paty me semblent, pour me servir d'une expression modérée, simplement puérides... Il parle de l'attitude de l'accusé, conscient de sa faute et lui-même est convaincu de l'innocence de Dreyfus !.. Le commandant du Paty veut attacher l'importance d'une preuve contre l'inculpé au document que nous connaissons tous, quoiqu'il n'existe aucune raison pour s'obstiner, à l'attribuer au capitaine Dreyfus...

« Il affirme que ce document a une valeur décisive pour démontrer la culpabilité du capitaine Dreyfus et l'on ne sait même pas par qui il fut écrit !

« J'ai dit, en me servant d'une expression bienveillante, que les déclarations du commandant du Paty sont puériles et j'ajoute, pour plus de clarté, qu'elles ne représentent qu'une idée préconçue ou quelque chose de semblable !

Du Paty bondit :

— Monsieur !... Vous osez m'accuser...

Sans se troubler, Demange reprit la parole :

— Qu'on me permette d'examiner cette affaire du point de vue de la simple logique, fit-il.

« On accuse le capitaine Dreyfus d'avoir vendu des documents secrets à l'attaché militaire de l'ambassade allemande... Quand on vend quelque chose, on le fait pour se procurer de l'argent, n'est-ce pas ?

« Or, le capitaine Dreyfus avait-il besoin d'argent ? N'est-il pas suffisamment riche ?

Le président l'interrompt :

— La question d'argent n'a sans doute pas été le mobile de ce délit.

— Quel en serait donc le mobile, alors ?

— Le capitaine Dreyfus est alsacien...

— Oh, oh !... Vous voulez donc insinuer qu'il a trahi la France par amour pour l'Allemagne ?

— Cela n'aurait rien d'extraordinaire...

— Moi, je trouve au contraire que celà dépasse les limites du vraisemblable... Le capitaine Dreyfus a été élevé dans un collège militaire français et il a choisi la profession d'officier en se consacrant tout entier à la patrie... Son rapide avancement, le grade élevé qu'il a obtenu malgré son jeune âge, démontrent qu'il a toujours accompli son devoir d'une façon brillante...

— Tout ceci n'a aucun rapport avec la question.

— Vraiment ?

— Dans de nombreux cas, des officiers de grande valeur ont réussi à atteindre un grade élevé à l'Etat-Major, dans l'intention...

Demange hocha la tête en souriant et objecta :

— Vous n'allez cependant pas prétendre que le capitaine Dreyfus a fréquenté l'Ecole Militaire dans l'idée de se dédier plus tard à l'espionnage en faveur de l'Allemagne ! Excusez-moi, monsieur le Président, mais cet argument est tout simplement grotesque !

Rouge de colère, le président s'écria :

— Je vous défends de dire que mes assertions sont grotesques !.. On dirait que vous oubliez quel est le lieu où vous vous trouvez !

— Il est vrai qu'on pourrait parfaitement l'oublier, rétorqua l'avocat, parce qu'on n'a jamais procédé de cette manière dans un tribunal régulièrement constitué... Je suis un vieux juriste, mais c'est la première fois de ma vie que je vois pareille chose !

Le président fit un effort pour maîtriser sa colère et il se tourna vers le colonel Henry.

— Colonel, lui demanda-t-il, vous avez demandé à être entendu comme témoin ?... Qu'avez-vous à dire ?

Henry se leva et s'approcha de la barre. Son visage était d'une pâleur de cire et il dominait à grand'peine son agitation intérieure.

Sa voix était si basse tout d'abord, que le président se vit dans l'obligation de l'interrompre :

— Je vous prie de parler un peu plus haut, lui dit-il.

— Au mois de juin de cette année, reprit le colonel, peu de temps après la découverte de la disparition des documents secrets, j'ai eu une conversation avec un diplomate étranger qui m'assura que le traître était un of-

ficier attaché au deuxième bureau de l'Etat-major. Or, à cette époque, le capitaine Dreyfus était au deuxième bureau...

Les paroles d'Henry parurent faire une grande impression sur les officiers qui échangèrent des regards expressifs et des murmures d'indignation.

Seul Alfred Dreyfus restait calme.

Le président se tourna de nouveau vers Henry et demanda :

— Voulez-vous nous dire le nom de ce diplomate ?

— Malheureusement, je ne puis faire cela... j'ai donné ma parole d'honneur...

— Bien... Le nom, du reste, n'a aucune importance... Etes-vous disposé à jurer que ce diplomate a désigné avec certitude le capitaine Dreyfus comme étant l'auteur du crime ?

Sans hésiter, Henry leva la main.

— Je le jure ! dit-il.

Demangé se leva :

— Je demande que les experts soient entendus, requit-il.

Le président donna l'ordre d'introduire les experts. Ils étaient trois.

On interrogea d'abord le professeur Bertillon, qui portait une redingote descendant presque jusqu'à terre.

— Monsieur le professeur, vous avez étudié le document dont il est question dans ce procès ? demanda le président.

— Oui, répondit l'expert d'une voix assurée, et j'ai conclu que le capitaine Dreyfus en est bien l'auteur.

Alfred Dreyfus sursauta.

Le jugement de Bertillon, faisait autorité en matière judiciaire. Son témoignage avait donc la plus grande importance.

C'était un fait qui pouvait influencer grandement sur l'issue du procès.

Les autres experts allaient-ils être d'accord avec lui ?

Demange n'osait arrêter sa pensée sur les conséquences d'une semblable possibilité.

Le président appela le second expert.

— Je vous prie d'exposer votre point de vue sur le document que vous avez examiné.

— Le document présente dans son écriture beaucoup de traits analogues à ceux de l'écriture du capitaine Dreyfus, dit l'autre, mais un examen minutieux m'a aisément convaincu de ce que cette pièce ne peut avoir été écrite de la main du capitaine...

Le président regarda l'expert avec un air mécontent, puis il lui dit sur un ton brusque :

— Merci !... Au suivant...

Le jugement du troisième expert devait être décisif.

— Je suis, moi aussi convaincu que le capitaine Dreyfus n'a pas écrit cette lettre, déclara-t-il nettement.

Deux voix contre une en faveur de l'inculpé !... Le document sur lequel se basait l'accusation n'avait plus aucune valeur !

Demange se tourna vers Dreyfus et lui adressa un sourire encourageant.

Il n'y avait plus à douter ; l'absolution était certaine...

Mais ce verdict des experts avait suscité chez les juges, chez le ministre de la Guerre et le général Boisdeffre des réactions toutes différentes.

Tous, y compris du Paty et Esterhazy se regardaient avec un air déconcerté.

On avait fait une gaffe en interrogeant trois experts ; le jugement de Bertillon aurait suffi. Mais qui aurait pu

prévoir que les deux autres allaient nier la culpabilité de Dreyfus ?

Une dernière espérance leur restait néanmoins ; celle de pouvoir se servir de la déposition qu'allait faire Esterhazy.

Le président appela celui-ci. Il s'avança aussitôt à la barre, en souriant :

— Vous aussi, vous avez demandé à témoigner, colonel, dit le président. Vous avez affirmé que vous étiez en mesure de faire des déclarations démontrant que le capitaine Dreyfus, malgré ses démentis a été en relations avec l'attaché militaire à l'ambassade allemande.

— Parfaitement !... J'ai eu souvent l'occasion de constater que l'accusé fréquentait l'ambassade d'Allemagne !

Alfred Dreyfus, frémissant d'indignation, se dressa :

— C'est un infâme mensonge !... De ma vie, je n'ai mis les pieds à l'ambassade !

Esterhazy se tourna vers l'accusé et, sur un ton dur et hautain, il affirma :

— Un comte Walsin-Esterhazy ne ment pas !

Demange pria le capitaine Dreyfus de ne pas s'agiter inutilement.

— Laissez le donc faire sa déposition, dit-il en haussant les épaules. Même si vous aviez été mille fois à l'ambassade allemande, cela ne constituerait pas une preuve de ce que vous avez vendu des documents à Schwartzkoppen...

Alfred Dreyfus se rassit, tandis qu'Esterhazy qui n'avait plus rien à ajouter, retournait à sa place.

En cet instant, le colonel Picquart entra dans la salle. Il regarda autour de lui et s'arrêtant devant la barre, il déclara :

— Je vous prie de m'excuser mon retard, Messieurs,

j'ai été retenu pour des raisons de service...

Le président fit alors un bref résumé de ce qui s'était passé jusqu'alors, puis il lui demanda :

— L'accusé a été sous vos ordres, colonel, il a travaillé avec vous. Vous devez donc le connaître..... Le croyez-vous capable d'avoir commis un crime de lèse-patrie et de haute trahison ?

— Non !

Picquart avait prononcé ce mot sur un ton qui marquait la conviction la plus absolue.

Alfred Dreyfus lui adressa un regard de reconnaissance.

— Et pour quelles raisons ne le croyez-vous pas capable de ce crime ? demanda le président.

— Parce que j'ai toujours trouvé en lui un officier aimant sincèrement sa patrie, très intelligent et surtout jaloux de son honneur de soldat.....

— Et le document qui lui est attribué ?

— Je suis d'avis qu'il lui est attribué à tort.....

— Vous affirmez cela avec une telle conviction que l'on pourrait croire que vous êtes en mesure de nommer le faussaire ?

Picquart tourna les yeux vers Henry qui devint tout-à-coup très pâle.

Il hésita un instant puis il répondit :

— Je ne fais qu'une supposition.....

— Les suppositions n'ont aucune valeur ; ce sont des faits qu'il nous faut.....

Henry respira profondément.

Le président fit un signe à Picquart.

— Je vous remercie, colonel, lui dit-il.

Picquart se dirigea vers le banc des témoins et le président reprit la parole :

— L'enquête est terminée annonça-t-il. Nous avons entendu tous les témoins et les experts ; L'avocat-défen-

seur a-t-il quelques observations à faire ?

Demange se leva et déclara :

— J'aurais beaucoup de choses à dire..... Mais étant donné le résultat de l'interrogatoire des témoins et des experts qui n'ont pu, ni les uns, ni les autres, apporter aucune preuve démontrant péremptoirement la culpabilité de mon client, je renonce à prononcer une plaidoirie, puisque, là, où n'existe pas de faute, la défense n'a pas de raison d'être.....

Le président donna la parole à l'accusé.

Dreyfus se dressa lentement; il posa les mains sur la balustrade placée devant le banc des accusés, regarda les juges bien en face et prononça :

— Messieurs..... L'accusation de haute trahison, injustement lancée contre moi, m'a frappé comme la foudre dans un ciel serein..... J'ai été emprisonné, enfermé dans une cellule que, peut-être, un ami des bêtes aurait trouvé insuffisante pour un chien.....

« Séparé de ma femme, de mes enfants, on m'a refusé même la permission de leur écrire..... On a voulu m'enchaîner et l'individu qui pouvait.....

Ses yeux se tournèrent vers du Paty.

— ... démontrer la vérité et me laver de cette atroce accusation est venu vers moi pour m'offenser et augmenter mes souffrances..... Toujours et sans cesse, j'ai proclamé mon innocence et je le répète encore à présent : Je suis innocent, absolument innocent !

« Si j'avais conscience d'avoir commis la moindre faute, je serais le premier à vouloir être rayé des cadres des officiers, pour expier !... Mais je jure, au nom du Dieu tout-puissant, que je ne suis pas coupable de rien !

Il se tut un instant, comme pour reprendre haleine, puis il continua :

— « Messieurs... en ces dernières semaines, j'ai souff-

fert autant que peut souffrir un homme !... Vous devez me laver de cette infâme accusation..... Vous devez déclarer mon innocence à la face de tous et me rendre l'épée que vous m'avez enlevée.....

« Il aurait fallu que je sois fou pour commettre le crime que l'on m'a reproché ! J'étais riche, indépendant, heureux, pourquoi aurai-je fait une chose pareille !

« Ce n'est qu'une intrigue infâme !... Ne laissez pas triompher mes ennemis !... Ma pauvre femme, mes enfants se désespèrent ; ils réclament mon retour à grands cris.... J'attends de vous le juste verdict auquel j'ai droit.

Alfred Dreyfus se tut et se laissa retomber sur le banc.

Démange se tourna vers lui et lui serra la main.

— Vous serez certainement acquitté lui dit-il avec assurance. Vous pouvez vous réjouir dès à présent, votre calvaire a pris fin.....

— Je n'ose encore me réjouir..... N'est-ce pas trop tôt ?

— Certainement non !... Je suis sûr de ce que j'avance.....

A cet instant, un garde s'approcha de Dreyfus et lui ordonna de se lever pour le suivre dans la salle dans laquelle il devait attendre le verdict.

Les juges se retirèrent dans la salle des délibérations. Le commandant du Paty regarda le colonel Henry.

— Maintenant ? chuchotta ce dernier sur un ton interrogatif.

— Oui... C'est juste le bon moment ! répondit l'autre

— Vous avez la lettre ?

— Je l'ai ici, dit Henry posant une main sur sa poitrine.

— Allons !

Et les deux hommes sortirent ensemble de la pièce.

CHAPITRE XLVII

HEURES D'ANGOISSE.....

Lucie était restée dans le couloir ; elle était assise sur un banc, légèrement courbée, le regard fixé devant elle.

Une voilette épaisse lui cachait le visage et lui épargnait des regards indiscrets.

Autour d'elle, le public était nombreux.

Il appartenait à toutes les classes de la société, car tout le monde s'intéressait au sort de Dreyfus, le traître...

Quand ces gens avaient appris que le débat allait avoir lieu à huis clos, des cris de protestation s'étaient élevés. Personne ne voulait renoncer à assister au drame sensationnel qui allait se jouer. Ceux qui avaient fait le plus de bruit avaient été expulsés ; les autres avaient pu rester dans les corridors.

Lucie tremblait et son pauvre cœur battait avec une anxiété indicible ; ces heures interminables, passées devant la porte de la salle où l'on jugeait son mari, qui luttait pour sa liberté et pour son honneur, lui avaient apporté des tourments que rien n'aurait pu égaler.

Si elle avait au moins pu le voir, échanger un seul regard avec lui !... Elle demeurerait assise, figée dans une im-

mobilité de statue, et elle attendait. Les heures lui paraissaient des siècles. Elle ne pouvait parler parce que l'émotion l'étranglait presque, mais de temps à autre elle serrait la main de Mathieu comme pour s'assurer de ce qu'elle n'était quand même pas tout à fait seule au monde vis à vis de sa souffrance.

Chaque fois que la porte de la salle d'audience s'ouvrait pour laisser passer un officier, elle se levait pour lui demander ce qui se passait dans la salle.

Mais, en général, on ne lui répondait que par un haussement d'épaules et on ne lui disait rien.

Bien entendu, son inquiétude ne faisait qu'augmenter.

A chaque instant, elle se portait la main à la gorge comme si elle s'était sentie sur le point de suffoquer.

Plusieurs heures s'étaient déjà écoulées quand la porte de la salle s'ouvrit de nouveau, livrant passage à quelques officiers. Lucie aurait voulu s'adresser à eux pour se renseigner, mais ses forces refusèrent à ce moment d'obéir aux ordres de sa volonté. Elle ne put faire autre chose que de se lever brusquement et elle resta ainsi, debout, comme pétrifiée, le regard fixe comme celui d'une folle.

Mathieu, qui s'était également levé, échangea quelques mots avec un officier qu'il connaissait, puis il revint s'asseoir auprès de sa belle-sœur.

— La cour vient de se retirer pour délibérer, annonça-t-il à voix basse.

Lucie poussa un profond soupir et elle appuya fortement ses mains sur son cœur, comme si elle avait voulu en comprimer les battements.

— Donc, la sentence n'a pas encore été prononcée ? demanda-t-elle d'une voix faible comme un souffle.

— Pas encore, mais elle sera prononcée dès la reprise de la séance...

Lucie appuya sa tête contre le mur et ferma les yeux.

— Ah, mon Dieu ! gémit-elle. Puisse cette torture prendre fin !

— Courage, Lucie ! lui dit le jeune homme sur un ton affectueux, il ne s'agit plus que de quelques minutes...

L'infortunée fit un effort pour se redresser et elle en ouvrit les yeux. Juste à ce moment, elle vit le commandant du Paty qui sortait de la salle avec un autre officier. Elle le vit s'approcher de la porte de la chambre du conseil et elle l'entendit dire au soldat qui montait la garde devant cette porte :

— Veuillez nous annoncer immédiatement au colonel président...

Ce fut à cet instant que la jeune femme reconnut l'officier qui était avec du Paty : c'était le colonel Henry qu'elle avait déjà vu assez souvent en divers endroits. Elle savait qu'Henry était un des principaux admirateurs d'Amy Nabot, cette femme qui avait été la maîtresse d'Alfred avant son mariage et qui, sous l'impulsion d'un bref renouveau de passion avait tenté de reconquérir son amour en essayant de le faire évader.

Instinctivement, elle se dit que, puisque le colonel Henry aimait cette femme, il devait, par le fait même, être un ennemi d'Alfred.

En passant devant elle du Paty s'était incliné légèrement pour la saluer, mais en même temps, il avait eu un sourire tellement ironique et tellement perfide que l'infortunée n'avait pu s'empêcher de frémir.

— Cet homme est sûrement en train de chercher à me jouer un mauvais tour ! se dit-elle. Et elle aurait voulu s'élancer vers lui pour lui barrer le passage, l'empêcher d'entrer dans la salle du conseil.